



Fleur Jaune int.



Le Canyon Fleur Jaune Intégral

• Description :

Le **Canyon Fleur Jaune intégral** est un parcours demandant une très bonne condition physique. Aux amateurs du vide et des sensations, "welcome". Même départ que **Fleur Jaune** avec de belles verticalités allant jusqu'à **53 mètres** le long de magnifiques parois sculptées par les eaux limpides. **Rappels, rappels toboggans et toboggans** au programme. L'intégral vous donnera une succession de toboggans dans le secteur dit de "la salle à manger" (pause pic-nic) et surtout à un final inoubliable avec son grand **rappel pendulaire de 95 mètres** de haut. Une ambiance assurée dans ce canyon mondialement connu. Attention! Il se mérite, puisqu'il nous faudra enchaîner sur une **marche retour de 1h30**.

Marche aller : 5 mn

Marche retour : 1h30

Descente : 5/6h00

A partir de 14 ans

• Ce que vous devez emmener :

- votre maillot de bain
- Short, T-shirt et chaussettes
- vêtements de rechange
- des chaussures de sport (type basket ou tennis)
- une bouteille d'eau
- un sandwich

• Rendez-vous :

Nous vous donnons rendez-vous à **6h45** à coté de la mairie de Cilaos.

Traverser le village jusqu'au rond point, puis prendre à gauche à celui-ci.

Préparer votre itinéraire avec [google map's](#).

• **IMPORTANT** : un SMS de confirmation vous sera envoyé la veille vers 17h, après un point météo. Nous vous demandons d'y répondre afin de confirmer sa réception. Si vous n'avez rien reçu à 19h, merci de nous appeler au 06.92.750.400.

• Règlement :

Tarif : 100€/personne | 95€ dès 6 participants

Mode de règlement : chèque ou espèce.





Adrenal'île
CANYONING
à La Réunion
0692.750.400



Conditions de participation / Sécurité

Le canyoning est une activité sportive, de loisir et récréative, de pleine nature, dite « à risque ». Il vous appartient donc de vérifier le niveau de chaque canyon : nous sommes là pour vous conseiller!

Pour participer à une sortie canyoning, nous vous demandons de prendre connaissance et d'approuver les conditions de sécurité suivantes :

- pour tous les canyons aquatiques, il est indispensable de **savoir nager** et de **ne pas avoir peur de l'eau**,
- pour tous les canyons verticaux (rappels), il est indispensable de ne pas être sujet au **vertige**,
- vous vous engagez à respecter les **consignes de sécurité** données par le guide,
- vous acceptez les risques liés à l'**environnement naturel** que vous allez parcourir et vous êtes conscients de la seule obligation de moyen relative à la sécurité incombant au professionnel.

Les contre-indications médicales sont les suivantes :

- le canyoning est déconseillé aux personnes sujettes à des **difficultés respiratoires** ou **cardio-vasculaires**, aux **crises de tétanie** ou aux personnes **épileptiques**, et aux femmes **enceintes**.
- vous ne faites pas l'objet d'une contre-indication médicale, mais vous êtes **dépendant de soins** ou de **traitements médicaux** spéciaux particuliers (asthme, diabète, tendinites...) ou encore votre état de santé nécessite une attention particulière : vous devrez impérativement en informer le guide avant le départ de l'activité.

Assurances / Responsabilité :

Vous êtes couvert par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du moniteur. Cette assurance ne vous couvre pas sur vos effets personnels. **Vous êtes responsable de tout objet que vous emmener dans le canyon (lunettes, appareil photo, Go Pro, bijoux...).**

Nous vous conseillons d'emmener avec vous le strict minimum !